

Journée explosive à « L'Avenir »

PRESSE L'impression du titre s'est jouée in extremis

- Guerre ouverte entre direction et rédaction du journal « L'Avenir ».
- Fait rarissime : la direction a imposé un lock-out.

L'escalade se poursuit, dans le conflit qui oppose la rédaction de *L'Avenir* à sa direction. Cette fois, les rôles se sont « inversés », et c'est la direction qui a empêché les journalistes d'exercer leur métier, en leur interdisant l'accès au site web et en mettant en péril la parution du journal.

Ce mercredi matin, le personnel des Editions de l'Avenir, réuni en assemblée générale, a voté à une écrasante majorité la reprise du travail. La rédaction était partie en grève lundi, après l'annonce de trois licenciements « ciblés » de journalistes (la direction conteste ce côté « ciblé »). Mais cette re-

prise du travail est conditionnée à deux revendications majeures.

Et une grève est déjà actée, vendredi, si ces revendications ne sont pas rencontrées. Primo, l'AJP (Association des journalistes professionnels) et la SDR (Société des rédacteurs) doivent être associées aux négociations

menées par la direction et la délégation syndicale. Secundo, cette « négociation doit porter sur la réintégration des journalistes licenciés ».

La direction a immédiatement convoqué les syndicats

(qui ne sont pas à l'origine de la grogne) pour une réunion imprévue à 16h30, ce mercredi. Dans l'intervalle, cette même direction a empêché ses journalistes de publier quoi que ce soit sur le site internet, et de lancer l'impression du journal. Dans le jargon, on appelle cela un lock-out. Un fait rarissime, dans le secteur de la presse.

La direction de cette filiale de

Nethys (le groupe piloté par Stéphane Moreau) refusait de lever ce blocage tant qu'un accord social n'a pas été trouvé... Quitte à négocier au finish.

« Le lock-out opéré à L'Avenir est gravissime ! Il s'apparente à de la censure pure et simple. Un journal n'appartient ni à son éditeur ni à ses journalistes, mais à ses lecteurs. Bloquer le site internet du quotidien et ses réseaux sociaux, c'est priver ses lecteurs d'accéder à l'information. C'est une violation flagrante de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme », dénonce le secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes, Ricardo Gutiérrez.

Accusation de racisme

A 22h30, il n'y avait toujours pas le moindre accord. Une source nous glissait que la direction était prête à réintégrer les trois personnes licenciées

(en les changeant de poste). En échange d'une paix sociale ga-

rantie. Ce que l'AJP et la SDR refusaient d'accepter, mercredi soir. Le journal était prêt à être imprimé (avec 9 pages de nécrologie), mais la direction n'avait toujours pas donné son feu vert. Il a fallu attendre 22h58 pour qu'un SMS nous informe que le journal serait bel et bien imprimé. « La discussion reprendra calmement, ce jeudi ».

Et ce n'est pas la sortie du directeur des rédactions, Philippe Lawson (dont la rédaction demande le départ), qui va calmer les esprits. *La Libre* publiait, mercredi soir toujours, une interview dans laquelle ce dernier affirme être victime de racisme. « Je suis le premier Black à être patron d'une rédaction. Je pense que ça dérange certains. J'ai appris il y a quelques jours que dans la rédaction, certains m'appelaient le Togolais, et ça me fait mal. Je suis venu pour un projet et on joue l'homme ». ■

XAVIER COUNASSE